



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 2 juin 2020

Ordre du jour :

1. Information sur la réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne du 29 mai 2020
2. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 18 mai 2020
3. Dossiers européens: adoption du tableau du 23 au 29 mai 2020
4. Divers

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. David Wagner, M. Claude Wiseler

M. Pim Knaff, remplaçant de M. Gusty Graas
M. Georges Engel, remplaçant de Mme Lydia Mutsch

M. Jean Asselborn, Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Ministre des Affaires étrangères et européennes

M. Marc Angel, M. Christophe Hansen, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Rita Brors, Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gusty Graas, Mme Lydia Mutsch

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Charles Goerens, Mme Tilly Metz, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

Avant d'entamer l'ordre du jour de la réunion, le Président de la Commission fait savoir qu'il a reçu des réponses de presque tous les partis sur le projet de résolution concernant l'agence CHAFAEA. Une nouvelle version sera élaborée et envoyée à tous les partis politiques. Elle figurera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la Commission.

1. Information sur la réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne du 29 mai 2020

La réunion du 29 mai 2020 a commencé par les questions d'actualité. Les ministres se sont penchés sur les évolutions récentes en Afghanistan. Le 17 mai 2020, les deux candidats à la Présidence lors des élections de 2019 ont trouvé un accord pour exercer un « pouvoir partagé ». Le 29 février 2020, les Etats-Unis ont conclu un accord avec les talibans, prévoyant le retrait successif des troupes internationales et un échange de prisonniers. Le 12 mai 2020, l'attaque d'une maternité à Kaboul a provoqué de nombreuses victimes. Les troupes internationales de l'OTAN comptent actuellement 16.500 militaires, dont la moitié sont des Américains. L'Union européenne reste active sur le plan politique et financier, en insistant à ce que les acquis des dernières années restent assurés, notamment en ce qui concerne les droits des femmes. Une conférence des donateurs se tiendra en novembre 2020 en Finlande.

Le deuxième point évoqué lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE concerne le Conseil de Sécurité des Nations-Unis. Les mandats de la Belgique, de l'Estonie et de l'Allemagne prennent fin en 2021. Ainsi, en 2022, les seuls Etats membres de l'UE représentés au Conseil de Sécurité seront la France et éventuellement l'Irlande qui a posé sa candidature ensemble avec la Norvège et le Canada. Pour faire face à cette situation inhabituelle, l'UE a demandé aux Etats membres de soutenir la candidature irlandaise.

Des appels sont intervenus par les présidences croate et allemande pour se préparer à organiser des Conseils physiques dès la mi-juin, ce qui concerne notamment le Luxembourg.

Une discussion approfondie des ministres des affaires étrangères de l'UE a eu lieu sur les relations avec la Chine. Quatre points ont été soulevés : Les intérêts communs, les leviers, la position envers Hong Kong et la dépendance économique de l'UE envers la Chine. L'UE est devenue économiquement dépendante de la Chine en ce qui concerne la chaîne de valeurs de certains produits. L'importance de l'autonomie économique et technologique doit être vue d'un nouvel angle face à la pandémie du Covid-19.

La communication sur la relation entre l'UE et la Chine de 2019 a retenu que la Chine est à la fois un partenaire commercial et de coopération, un concurrent économique et un rival systémique de l'Union européenne. Cette évaluation est encore valable, la Chine devant être vue dans une approche stratégique. Les vulnérabilités de l'UE doivent être prises en compte pour mettre en œuvre des mécanismes de protection efficace. Des efforts pour atteindre un accord global des investissements basant sur la réciprocité doivent être faits. Un autre point d'amélioration est celui de la protection des indications géographiques. L'unité européenne envers la Chine doit être améliorée pour pouvoir défendre les valeurs et intérêts européens, y inclus dans les enceintes multilatérales. Selon le Ministre, les règles du multilatéralisme sont universelles, mais la Chine et les Etats-Unis les interprètent de façon différente. La Chine est aussi un partenaire important dans le domaine de la lutte contre le

changement climatique et la promotion de l'énergie renouvelable L'ensemble de la région Asie-Pacifique, y compris les pays de l'ASEAN, deviennent des partenaires de plus en plus importants pour l'Europe. Il est prévu d'organiser un sommet UE-Chine par vidéoconférence dans les semaines à venir, un deuxième aura lieu en septembre 2020 à Leipzig. Selon le Ministre, l'unité de l'Europe et le respect des droits de l'homme vis-à-vis de la minorité les Ligours sont des éléments primordiaux en relation avec la Chine.

Les ministres des affaires étrangères de l'UE soutiennent par ailleurs unanimement la déclaration faite par le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au sujet de Hong Kong, retenant que les événements du 28 mai 2020 ne sont pas conformes aux engagements pris en 1984 et soulignant l'appui de l'Union européenne au principe « un pays, deux systèmes ».

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

M. Wiseler demande d'avoir des précisions sur la protection des investissements réciproques avec la Chine et sur l'initiative « 17+1 » respectivement l'accord MOU « One belt, one road » signé par le Luxembourg. Il s'avère en réponse qu'il est difficile d'arriver à un accord sur les investissements répondant aux attentes des deux côtés. Les fonctionnaires du Ministère travaillent par ailleurs sur un texte législatif répondant aux règles convenues entre l'UE et la Chine. Le Ministre souligne que le MOU « One belt, one road » ne comprend pas de dispositions sur les investissements et n'est pas comparable à l'initiative « 17+1 ».

Le Ministre répond à une question de Mme Beissel que la Chine a effectivement fait des investissements notamment en Grèce, dont la participation dans le port de Pirée qui a une importance stratégique. Il n'a pourtant pas connaissance d'éventuelles incidences sur l'espace Schengen.

M. Mosar évoque la difficulté des entreprises européennes d'investir dans des participations à des sociétés chinoises et exprime ses préoccupations par rapport à la pratique des Etats-Unis de vouloir influencer les relations entre les pays européens et la Chine. Il s'avère en réponse que la réciprocité des investissements fera objet de l'accord d'investissements avec la Chine qui sera probablement une des priorités de la présidence allemande du Conseil de l'UE.

M. Wagner constate que la politique de libéralisation de l'UE concernant des secteurs comme l'énergie a provoqué la participation chinoise dans des sociétés d'une certaine importance stratégique. Ceci concerne particulièrement la Grèce qui a dû adapter son économie selon les règles de la « troïka » européenne.

Mme Empain demande comment l'autonomie stratégique de l'UE peut être assurée en maintenant des bonnes relations avec la Chine. Le Ministre répond qu'il est important de reconduire la production de certains produits dans l'Union européenne, sans pourtant procéder au protectionisme.

2. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 18 mai 2020

Le procès-verbal est adopté.

3. Dossiers européens: adoption du tableau du 23 au 29 mai 2020

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

4. Divers

Ce point de l'ordre du jour ne suscite aucune remarque.

Luxembourg, le 2 juin 2020

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Yves Cruchten